### PHAXIAM THERAPEUTICS

Société anonyme au capital social de 6.075.105 euros Siège social : 60, avenue Rockefeller - 69008 Lyon 479 560 013 R.C.S. Lyon (la « **Société** »)

## RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS

(Art. L.225-184 du Code de commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de commerce, nous vous communiquons aux termes du présent rapport, les informations relatives aux opérations d'options de souscription (les **Options**) et/ou achat d'actions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en vertu de la délégation conférée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2023 (l'**Assemblée Générale**).

# 1. Conditions des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions consentis et modalités de leur exécution au titre de l'exercice écoulé

Sur délégation de l'Assemblée Générale, aux termes de la trente-septième résolution, le Conseil d'administration a, le 14 novembre 2023, arrêté et adopté dans toutes ses stipulations le projet de règlement de plan en langue anglaise régissant les Options 2023 (le « **Plan Option**<sub>2023</sub> »).

Les principales caractéristiques du Plan Option<sub>2023</sub> sont les suivantes :

- <u>Bénéficiaires</u>: les bénéficiaires peuvent être le Président, le Directeur général et les Directeurs généraux délégués de la Société soumis au régime fiscal des salariés ainsi que tout salarié de la Société ou de tout affilié;
- Nombre d'actions souscrites ou acquises en exercice des Options : chaque Option donnera le droit à la souscription ou à l'acquisition d'une action ordinaire de la Société de 1 euro de valeur nominale ;
- <u>Régime des « incentive stock-options »</u>: ces Options sont attribuées sous le régime des « incentive stock-options » au sens de la section 422 de l'US Internal Revenue Code pour ceux des attributaires qui n'ont pas atteint le maximum autorisé, figurant au Plan Option<sub>2023</sub>;
- <u>Incessibilité des Options</u>: les Options sont personnelles, insaisissables et incessibles, sauf en cas de décès du titulaire des Options.

Le Conseil d'administration a rappelé que, ainsi que l'US Internal Revenue Code exige que pour permettre l'émission d'incentive stock-options dans le cadre du Plan Option<sub>2023</sub> au bénéfice de salariés résidents fiscaux US, celui-ci devra être approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires dans un délai d'un (1) an à compter du 14 novembre 2023 pour le Plan Option<sub>2023</sub>. Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale devant être tenue le 28 juin 2024 et statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, l'approbation du Plan Option<sub>2023</sub>.

Le Conseil d'administration a rappelé, conformément à l'article L. 225-178 alinéa 1 du Code de commerce, que la décision emporte renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions dont l'émission résultera de la levée des Options pour le cas où les Options prendraient la forme d'options de souscription d'actions.

## 2. Informations concernant les attributions d'option(s) de souscription et d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux

Nom du mandataire social	Plan	Date d'attribution	Nombre d'options	Prix d'exercice ou	Période d'exercice - Date de disponibilité		
			attribuées	d'acquisition			
Gil Beyen	Plan	14 novembre	8.000	4.30 €*	Deux tiers (2/3) des		
Administrateur -	Option <sub>2023</sub>	2023			Options <sub>2023</sub> : 14/11/2025		
Président de Erytech	_				Un tiers (1/3) des		
Pharma Inc.					Options <sub>2023</sub> : 14/11/2026		

<sup>\*</sup> Correspondant à 95 % de la moyenne des cours de clôture enregistré au cours des vingt (20) jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des Options<sub>2023-14112023</sub>

# 3. Informations concernant les attributions d'option(s) de souscription et d'achat d'actions au profit des salariés

Plan	Date	Nombre d'options	Prix d'exercice	Période d'exercice - Date de
	d'attribution	attribuées aux	ou d'acquisition	disponibilité
		salariés		
Plan Option <sub>2023</sub>	14 novembre 2023	14.000	4.30 €*	Deux tiers (2/3) des Options <sub>2023</sub> : 14/11/2025 Un tiers (1/3) des Options <sub>2023</sub> : 14/11/2026

<sup>\*</sup> Correspondant à 95 % de la moyenne des cours de clôture enregistré au cours des vingt (20) jours de négociation précédant immédiatement la date d'attribution des Options<sub>2023-14112023</sub>

### 4. Information individuelle

Nous vous communiquons en annexe 1 les informations individuelles concernant les dix salariés non-mandataires sociaux de la filiale de la Société, ERYTECH Pharma Inc., dont le nombre d'options de souscription ou d'achat d'actions consentie est le plus élevé.

Le Conseil d'administration

### Annexe 1 - Information individuelle

Bénéficiaires¹ Plan Option			Date d'échéance des Options					
		Nombre		Les Options pourro	ont être exercées selon l calendrier suivant :	Nombre	Nombre d'Options	
	d'Options	Prix d'achat par Option <sup>2</sup>	>1 . 1 . 2 /2 1		d'Options	achetées/		
		attribuées		à hauteur de 2/3 des Options attribués à	à hauteur de 1/3 des Options attribués à	et au plus tard le	souscrites	levées
				compter du	compter du			
Salarié A	Option <sub>2023</sub>	6.000	Options <sub>2023-14112023</sub> : 4,30€	Options <sub>2023-14112023</sub> : 14 novembre 2025	Options <sub>2023-14112023</sub> : 14 novembre 2026	Options <sub>2023-14112023</sub> : 14 novembre 2033	6.000	0
Salarié B		6.000					6.000	0
Salarié C		2.000					2.000	0
Salarié D		1					-	-
Salarié E		1					-	-
Salarié F		1					-	-
Salarié G		-					-	-
Salarié H		-					-	-
Salarié J		-				. [	-	-
Salarié K		-					-	-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Pour des raisons de confidentialité et de respect du droit des personnes à la protection de leurs données à caractère personnel, nous n'avons pas indiqué l'identité des salariés.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> La souscription à une Option du Plan Option<sub>2023</sub> est gratuite.